

## Les gens : **Cécile Jacob**

# Son combat pour son fils



**Cécile Jacob n'hésite pas à prendre la route pour faire le Bob ou partir au secours des familles de victimes de la route.**

## CARTE D'IDENTITÉ

**NOM :**

Jacob

**PRÉNOM :**

Cécile

**ÂGE :**

50 ans

**LIEU DE NAISSANCE :**

Liège (mais elle habite désormais Jalhay)

**ÉTAT CIVIL :**

mariée

**ENFANTS :**

Deux enfants (dont un est décédé). Et un petit-fils, Benjamin, la prunelle de ses yeux.

**PROFESSION :**

En invalidité, Cécile Jacob s'est lancée corps et âme dans un combat pour la sécurité routière au sein du GAR, le groupement pour l'action routière.

## SES DATES

« Sans hésiter, mon mariage et la naissance de mes enfants. Ce sont des dates clés dans ma vie ! »

● **Le 5 novembre 1988 :** « J'épouse Jean-Pierre Jacob en secondes noces. »

● **Le 9 juillet 1972 :** « Georges, mon premier fils, voit le jour »

● **Le 18 février 1977 :** « Le second, Frédéric, fait de même. »

● **Le 9 août 1998 :** « C'est toute ma vie qui chavire. Frédéric n'avait que 21 ans quand il a croisé un chauffard, sous l'emprise de la boisson, provoquant l'accident fatal aux environs de Thimister. Ils étaient trois à trouver la mort, fauchés en pleine fleur de l'âge. Il décédera trois jours plus tard, le 11 août. »

● **Le 3 août 2000 :** « C'est comme si mon fils m'avait donné un coup de pied au cul de là haut. Je crée le GAR, le Groupement pour l'Action Routière. »

● **Le 7 juillet 2001 :** « Benjamin, mon petit-fils vient au monde. »

## VU PAR...

**Albert Gilliquet, vice-président du GAR**

« Nous nous sommes rapprochés au travers du GAR avant de devenir de vrais amis. Cécile est une femme entière. Avec une personnalité forte, elle est extrêmement fidèle, sincère et dévouée en amitié. En revanche, n'essayez jamais de lui jouer un mauvais tour, elle pourrait s'avérer féroce ! Elle est comme ça Cécile.

Extrêmement entêtée, dans le bon sens du terme, elle ira jusqu'au bout pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Et ce, avec un désintéret total. C'est pour les autres qu'elle mène son combat, pour soulager la souffrance de toutes ses familles dans le désarroi le plus total. Elle défend une cause juste et a su s'entourer de personnes convaincues, comme elle, de l'utilité de la tâche. »

**Christian Rubens, cellule Stratégie et Développement de la zone Vesdre**

« J'ai fait la connaissance de Cécile Jacob dans le cadre de colloques relatifs à la sécurité routière, notamment à Soumagne avec le député fédéral Thierry Giet. J'applaudis un tel dévouement. Son groupement, qui organise entre autre des retours à domicile, est très efficace et disponible. Nous collaborons également dans un projet pilote à Verviers. Le GAR propose ainsi son aide aux agents de la paix publique lorsqu'il leur faut annoncer la mauvaise nouvelle aux parents. Cécile Jacob s'est proposée pour se rendre sur place et soutenir moralement les familles. »

## J'AURAIS VOULU ÊTRE

Après un long moment de réflexion... « Avocat ou journaliste, justement ! Secrétaire de formation, j'ai toutefois dû arrêter mes études pour raisons familiales. Et puis, la vie m'a joué un tour et je me suis engagée dans un combat pour plus de prévention, pour apporter des solutions efficaces aux problèmes de sécurité routière. »

Foudroyée par le décès de son fils, Frédéric, en août 1998, Cécile Jacob se lance corps et âme dans la prévention en matière de sécurité routière.

**C'**EST LE 9 AOÛT 1998 que la vie de Cécile Jacob a basculé !

« Mon fils Frédéric a été tué par un chauffard sur la route, à l'âge de 21 ans. Deux autres jeunes de 19 ans sont également décédés dans cet accident. Et c'est pour éviter de telles tragédies que je me bats au service de la sécurité routière », explique cette Jallhaytoise d'adoption.

Suite à une action de prévention à la sortie de discothèques, elle fonde donc le GAR, un Groupement pour l'Action Routière le 3 août 2000 à la mémoire de son fils, Frédéric Jacob :

« C'est un plateau de travail et de concertation visant à réunir les associations de terrain afin de travailler ensemble et tenter d'apporter des solutions efficaces aux problèmes de prévention et de sécurité routière en général. La première application concrète est le "Routy service" »

Ce service de retour à domicile est actif le week-end ainsi que gratuitement à de grandes occasions comme la Saint Sylvestre ou la Franche Foire. Chaque personne habitant dans la zone dont le préfixe est 087,080 et 04 peut y faire appel.

## Des week-ends plus sûrs

« Chaque lundi, les chiffres sont éloquents. Il était donc temps de responsabiliser les organisateurs de soirées, de faire changer les mentalités. Mais attention, ce projet a été créé, non pas pour encourager à la boisson sous prétexte que le retour est assuré, mais pour éviter de rencontrer sur les routes des conducteurs ivres et irresponsables ! »

Quant à une hypothétique concurrence avec les Responsable Young Drivers, elle n'existe pas : « Nous sommes complémentaires. Car, nous ramenons

les jeunes avec nos propres véhicules. Des voitures personnelles, que l'on nous prête ou de location. Notre ambition étant évidemment de faire l'acquisition d'une voiture de fonction. »

## Dialogue dans les écoles

Afin de responsabiliser les jeunes, un service « prévention » a également été mis sur pied pour faire mieux connaître les dangers de la route et le comportement à adopter en sortie. Le service s'adresse aux classes du niveau supérieur ainsi qu'aux dernières années du secondaire.

« Il faut montrer les dégâts qui peuvent être occasionnés. Nous travaillons donc classe par classe en diffusant une cassette vidéo suivie d'un dialogue constructif avec les étudiants. Le film est très dur mais notre enquête démontre que seulement 24 % des jeunes de 19 ans se disent choqués. Ces images sont visiblement entrées dans les mœurs ! »

La démarche va en outre au-delà de l'enseignement, se mettant à la disposition des mouvements de jeunesse, associations, centres culturels, communes, etc.

« Nous avons ainsi déjà collaboré avec des services clubs à Sart ou encore avec les Équipes populaires de Mangombroux. »

## Assistance aux familles

En collaboration avec les forces de l'ordre et les parquets verviétois, une aide dans l'urgence aux familles de victimes de la route s'ajoute à ces diverses mesures. Il s'agit d'une prise en charge directe au moment de l'annonce du drame, lorsque les forces de l'ordre sonnent à votre porte et que soudain, tout s'écroule.

« Alors, on panique, on sort la voiture, très vite, trop vite, on se rend à l'hôpital ou à la morgue. Mais il ne faut surtout pas rester seuls. Nous sommes là pour écouter et ensuite, diriger les familles vers les services compétents. »

Néanmoins depuis sa mise en place juillet dernier, ce service n'a pas encore dû intervenir dans la zone de police Vesdre : « C'est bon signe. Le taux d'accident mortel est en baisse dans la région. »

**Catherine DAHMEN**

## Ses partenaires

Cécile Jacob travaille main dans la main avec la Nouvelle Défense pour la Sécurité Routière, Responsibility Experience Defensiva, Parents d'Enfants Victimes de la Route, le Service Régional de Prévention et Interventions, la fédération motocycliste, les jeunes tués de la route. Et ce avec le soutien du MET, de la ville de Verviers et de la Cellule de Prévention de la police.



## À venir

Le 1<sup>er</sup> mars prochain dès 15 heures aura lieu à Spa **une rencontre de parents de victimes** (dans la cour de l'ancienne gendarmerie). Juristes, criminologues et urgentistes seront à votre écoute.

Aussi, après avoir participé en France à une **Journée de courtoisie au volant**, le GAR est en transaction pour organiser une journée nationale du même type en Belgique.

# Elle adore, elle déteste

## En Belgique

(-) « Nous ne vivons pas en démocratie ! Le seul fait d'être obligé de voter est un signe. Et en creusant, on s'aperçoit qu'on n'a jamais toutes les cartes en main. En matière de justice, c'est flagrant tant pour la répression que pour l'accès aux dossiers ! L'argent est la clé de nombreuses questions. Les disquettes par exemple ne vendront jamais moins d'alcool car l'État en profite. »

(+) « J'ai difficile, dans mon cas, de trouver du positif. Certaines personnes, notamment le député Thierry Giet, se donnent toutefois la peine de nous écouter, nous les victimes. »

## Dans la région

(+) « Notre association est fort écoutée et épaulée, tant par les policiers que par le bourgmestre Claude Desama. »

(-) « Je m'excuse mais, les médias ne sont pas assez présents à nos côtés. Il faut du sensationnel alors que nous rêvons de faire passer un message de prévention hebdomadaire. »

## Dans la vie de tous les jours

« Il y a beaucoup de négatif. J'ai perdu la joie de vivre avec mon fils. Hormis quelques moments privilégiés en famille ou avec d'autres parents, je survis, par le biais de l'ASBL. »

## En musique

(-) « Le hard rock et la techno, je déteste. »

(+) « Pour le reste, j'ai des

goûts très éclectiques, du classique à la variété française. »

## Au cinéma

(+) « Les bons polars, les comédies et, évidemment, les films psychologiques ! »

## À la télévision

(+) « Hum ! Disons que je regarde surtout des documentaires. Je ne crache pas sur de la bonne variété ou sur un téléfilm policier. »

## Au théâtre

(+) « J'aime bien mais je n'y vais pas souvent... Faute de temps. L'ASBL m'occupe beaucoup. Et puis, je ne suis pas très à l'aise dans la foule. »

## Dans le boulot

(-) « Dans mon engagement au sein du GAR, c'est le contact permanent avec la souffrance des gens qui est difficile. »

(+) « Même s'il y a évidemment des points positifs. J'espère ainsi apporter une aide précieuse aux autres, éviter des drames et faire prendre conscience à la justice des nombreuses failles du système. Le "permis de tuer" me révolte ! »

## En vacances

« J'y vais très peu depuis le décès de Frédéric. C'est toute ma vie qui a basculé »

## En gastronomie

(-) « Je suis nulle ! Je fais de la cuisine familiale parce qu'il faut bien ! »

## En sport

« Vu mon handicap, je suis assez limitée, hormis pour ce qui est de la natation »



## Ses coups de gueule

● « Avec le GAR, nous voudrions faire de la grosse prévention, mais les moyens nous manquent. Or, on nous répond sans cesse que nous ne sommes pas une association "nationale". C'est mettre la charrue avant les bœufs ! Commençons par notre région. »

● « Si vous souhaitez sortir en boîte mais que vous ne disposez pas d'un chauffeur (sûr) pour rentrer, nous sommes prêts à venir vous rechercher et à vous déposer devant votre domicile. Nous ne demandons qu'une seule chose : être pré-

venu à l'avance. Néanmoins, nous ne servons pas de Bob entre les lieux de sorties. Notre objectif n'est pas de mâcher le travail aux jeunes, mais de les responsabiliser, de les pousser à trouver un Bob parmi eux. »

● « Lorsqu'un accident mortel se produit, la loi est souvent bafouée. Et c'est un problème spécifique à Verviers où aucun soutien psychologique n'est fourni après 16 heures ni durant le week-end. En outre, il faut donner la possibilité aux parents de rendre un dernier hommage à leur enfant. Et ce

dans un lieu propice à de tels adieux ! Or, ce n'est pas toujours respecté dans les hôpitaux. »

● « Après coup, l'accès des parents aux dossiers judiciaires pose également problème. On n'est jamais vraiment informé. »

● « Les peines d'intérêt général ne sont pas assez appliquées, les relations avec le magistrat ne sont pas toujours bonnes. »

Un changement du code pénal datant de 1885 s'impose pour les accidents mortels sous influence. »

Où la joindre : sur son site internet : <http://www.gar.be.tf>

En téléphonant au 087/22 14 31 ou 0498/83 24 97 ou

Par mail : [cecilejacobgar@skynet.be](mailto:cecilejacobgar@skynet.be)